



Plan d'implication des parents et des familles du Titre I du groupe scolaire MCPS 2025-2026

Le plan d'implication de la famille du groupe scolaire vise à soutenir et renforcer le partenariat entre l'école, les élèves et la maison. Ce plan a été élaboré conjointement avec les parents et familles. Il est conforme à la politique ABC du Conseil d'éducation, Implication des parents et de la famille, ainsi qu'au plan stratégique de Montgomery County Public Schools (MCPS). Dans ce plan, le terme « parent » inclut les parents, les tuteurs légaux, les éducateurs, et les autres membres de la famille impliqués dans la supervision de la scolarité de l'enfant. Ce plan annuel d'implication des parents et de la famille du Titre I est affiché sur le site Internet Titre I et diffusé aux familles à l'automne. Le matériel de communication, telles que les lettres d'information, les invitations, les dépliants, etc., sera disponible dans les langues « principales » de MCPS.

Le Titre I de MCPS s'engage à soutenir les familles en

Qu'est-ce que le Titre I, Partie A ?

Le Titre I fait partie de la loi Every Student Succeeds Act de 2015. La législation prévoit un fonds fédéral pour aider les élèves des écoles à forts besoins économiques à atteindre des normes élevées.

Vision de MCPS : Nous favoriserons la réussite de tous les élèves en supprimant les obstacles à l'accès à l'éducation et en permettant à nos communautés de la petite enfance et du Titre I de libérer pleinement leur potentiel.

Mission de MCPS : Notre mission est de promouvoir la préparation à l'école, la réussite scolaire et le bien-être en fournissant un soutien personnalisé et exhaustif grâce à la collaboration et au plaidoyer auprès des écoles, des familles, des partenariats avec la communauté et les parties prenantes pour garantir l'accès à des opportunités et des ressources d'apprentissage équitables et de la meilleure qualité, pour tous les élèves.

Croyances	Processus
Nous sommes convaincus que les enfants progressent/s'épanouissent/réussissent lorsque les écoles et les familles collaborent. Nous croyons : ★ En notre souhait de voir l'ensemble du personnel du Titre I de MCPS exprimer un engagement envers l'implication des parents/familles et la collaboration de toutes les parties prenantes. ★ Au partage de responsabilité dans l'éducation de nos enfants. ★ Au principe de veiller à ce que le groupe scolaire, ainsi que les établissements scolaires, s'engagent à établir des programmes et des pratiques qui correspondent aux besoins et aux priorités de nos parents, nos familles et nos communautés scolaires. ★ Au principe d'aligner nos programmes et nos pratiques sur les expériences, les attentes et les valeurs des différents groupes raciaux/ethniques. ★ En l'inclusion des parents et des familles d'apprenants multilingues émergents et d'enfants en situation de handicap dans les efforts de collaboration et de participation.	Notre dévouement à nos convictions se manifeste par : ★ Le Comité consultatif familial du Titre I (Family Advisory Committee, FAC), composé du personnel et des familles du Titre I de MCPS, élabore conjointement le plan d'implication des parents et des familles du Titre I pour l'ensemble du groupe scolaire. ★ Le plan fournit des informations sur la manière dont les critères du Titre I (présentés ci-dessous) seront appliqués à l'échelle du district. ★ Les familles ont la possibilité de fournir des commentaires à l'aide de l'outil d'évaluation lors d'ateliers pour la famille, de réunions de parents et d'autres événements. ★ L'analyse annuelle des commentaires issus de l'outil d'évaluation, lors de la réunion de printemps du FAC. Des suggestions sont apportées pour réviser le plan et créer des opportunités visant à renforcer l'implication de la famille. ★ L'élaboration du plan d'implication des parents et des familles dans chaque école du Titre I en utilisant un modèle qui intègre les critères nécessaires du programme du Titre I. ★ Les écoles analysent et révisent chaque année leur plan d'implication des parents et des familles au niveau de l'école lors de leurs réunions du comité d'implication de la famille et de leurs réunions de direction.

renforçant les capacités par la formation et l'apprentissage professionnel

Renforcer les capacités grâce aux activités en famille

Académie des parents à distance : L'Académie des parents à

Renforcer les capacités grâce à la formation du personnel

Formation du personnel : Une assistance technique est

Department of Early Childhood,
Federal and Special Programs

Rocking Horse Road Center
4910 Macon Road, Room 204

Rockville 20852

240-740-4600



Plan d'implication des parents et des familles du Titre I du groupe scolaire MCPS 2025-2026

distance est une série de présentations virtuelles pour les familles contenant des informations essentielles sur le bien-être scolaire et émotionnel de leurs enfants. Des ateliers sont offerts aux familles au moins deux fois par mois pendant l'année scolaire sur une multitude de sujets tels que :

- ★ Comprendre les normes académiques de l'État, les évaluations académiques locales et celles de l'État et les méthodes de suivi du progrès d'un enfant,
- ★ Soutenir le développement du bien-être physique, social et psychologique de leur enfant ;
- ★ Travailler avec les éducateurs pour améliorer les résultats des élèves et aider les parents à travailler avec leurs enfants.

Ateliers de la famille : Les spécialistes de la pédagogie du Titre I fournissent du matériel et une formation aux parents/familles et au personnel de chaque école, traduits et/ou interprétés en fonction des besoins de la communauté sur :

- ★ La compréhension des critères du Titre I
- ★ L'amélioration de la communication, de la collaboration et de la sensibilisation entre la maison et l'école
- ★ Le soutien des progrès scolaires de leurs enfants à la maison.

Procédures d'implication des parents ou de la famille à l'école : Les spécialistes de l'enseignement du Titre I soutiennent les écoles et les familles en :

- ★ Offrant des ressources et une formation aux enseignants des écoles du Titre I sur les méthodes les plus efficaces de communication, de collaboration et d'implication des familles.
- ★ Fournissant aux familles des ressources et une formation leur permettant de bâtir un partenariat parents-enseignants fructueux.
- ★ Travaillant avec les comités d'implication de la famille lors de leurs réunions trimestrielles pour s'assurer que les parents et les familles aient bien l'occasion de participer à la prise de décision s'agissant de l'utilisation des fonds destinés à l'implication de la famille.

fournie tout au long de l'année aux spécialistes de l'enseignement du Titre I par le biais de divers forums et sur un éventail de sujets liés à leur travail en tant que membres du personnel du bureau central et du personnel des écoles. Le soutien fourni aux écoles comprend, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- ★ L'élaboration d'un pacte école-parents ou famille et d'un plan d'implication de la famille et des parents au niveau de l'école.
- ★ La planification et le développement de l'apprentissage professionnel du personnel de l'école pour pouvoir travailler avec les parents et les familles en tant que partenaire et collaborateur égal.
- ★ La communication et la collaboration avec les familles en tant que partenaire égal dans l'éducation de leurs enfants.
- ★ L'offre d'une formation avec le spécialiste de l'implication des parents aux coordinateurs de la communauté au niveau de l'école.
- ★ La création de liens entre les coordinateurs de la communauté des parents de l'école et les ressources et organisations de la communauté afin de renforcer l'implication des parents et de la famille.

Formation pédagogique spécialisée : Les spécialistes de la pédagogie du Titre I communiquent, coordonnent et collaborent pour assurer la conformité aux exigences fédérales et étatiques. Le personnel du Titre I recevra également une formation sur des sujets utiles qu'ils partageront avec les équipes de l'école et les familles, notamment :

- ★ Des méthodes fondées sur des données probantes pour l'implication des parents et de la famille
- ★ La préparation, formation et suivi des budgets pour l'implication de la famille
- ★ La coordination de la collaboration des parents ou des familles dans la prise de décisions budgétaires relatives à l'implication des familles.
- ★ L'utilisation convenable des fonds fédéraux destinés à financer les initiatives et les efforts d'implication de la famille dans les écoles du Titre I.



Plan d'implication des parents et des familles du Titre I du groupe scolaire MCPS 2025-2026



Plan d'implication des parents et des familles du Titre I du groupe scolaire MCPS 2025-2026

Soutien aux écoles	Coordination avec les écoles
Le Division of Early Childhood and Title I Programs, and Recovery Funds (le service de la petite enfance, des programmes du Titre I et des fonds de recouvrement - DECTIRF) communique, coordonne et collabore dans le cadre des initiatives d'implication des familles avec les bureaux de MCPS en : ★ Participant activement à divers comités au cours de l'année. ★ Se réunissant et planifiant avec l'Office of Student and Family Support and Engagement (bureau du soutien et de l'implication de l'élève et de la famille - OSFSE) et les coordinateurs des parents de la communauté pour soutenir les efforts de sensibilisation et de formation des parents et familles du Titre I. ★ Travaillant en partenariat avec le Prekindergarten ou Head Start pour coordonner les efforts de formation des parents ou familles du Titre I afin de garantir une approche efficace visant à renforcer l'implication de la famille.	La coordination des efforts d'implication des parents et de la famille du Titre I et l'assistance technique aux écoles du Titre I seront assurées par les spécialistes de la pédagogie du Titre I du DECTIRF. Les spécialistes de la pédagogie du Titre I fournissent : ★ Du soutien, des conseils et une assistance au personnel de l'école dans la planification et la mise en œuvre d'activités concrètes d'implication de la famille, afin d'améliorer les résultats et les résultats des élèves. ★ Une assistance pour l'élaboration du pacte entre l'école et les parents ou la famille, du plan de l'école et d'autres opportunités d'implication des parents et de la famille. ★ La documentation attestant du respect des exigences du Titre I, part A du gouvernement fédéral et de l'État, et qui sera conservée au DECTIRF.

Le pacte école-parents et famille est mis à profit dans le cadre d'un effort de collaboration entre les familles et les écoles pour la réussite scolaire et le bien-être des élèves et de leurs familles. Il définit les objectifs, les attentes et les responsabilités partagées. Chaque école doit élaborer le pacte à l'automne, en partenariat avec les familles. Les pactes seront examinés lors de la conférence annuelle d'automne des parents-enseignants puis signés.

Nous apprécions
vos commentaires,

veuillez scanner
le code QR pour
nous donner
votre avis.



SCAN ME